

L'attentat de la Préfecture de police souligne combien la radicalisation islamiste a infiltré les services publics, même les plus stratégiques.

JEAN CHICHIZOLA

UNE ATTAQUE terroriste perpétrée par un fonctionnaire habilité secret-défense... Ces mots suffisent à décrire le cataclysme déclenché jeudi après l'assassinat de quatre fonctionnaires de la préfecture de police de Paris (PP) par Mickaël Harpon. Un fait sans précédent dans l'histoire du terrorisme islamiste, qui explique la double saisine, dès samedi, de l'Inspection des services de renseignement par le premier ministre. L'ISR passera au crible la détection de la radicalisation dans les services de renseignement et reviendra sur les failles dans la détection de la radicalisation de Mickaël Harpon, informaticien au sein de la direction du renseignement de la préfecture. Le rapport de cette seconde mission est attendu fin octobre.

Dimanche, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a reconnu l'existence d'une « faille » et de « dysfonctionnements », tout en écartant sa démission réclamée par l'opposition. Samedi, le procureur national antiterroriste, Jean-François Ricard, a évoqué un « contexte de radicalisation latente » de Harpon. Et de citer une « approbation de certaines exactions commises au nom de cette religion », un « souhait de ne plus avoir certains contacts avec des femmes », une justification « auprès d'un collègue de travail des attentats commis dans les locaux du journal Charlie Hebdo en 2015 » et un abandon de la tenue occidentale au profit d'une tenue traditionnelle pour aller à la mosquée.

Selon une source proche de l'enquête, cette radicalisation, remontant à 2015, a été évoquée sur procès-verbal par un proche collègue de Mickaël Harpon. Ce témoin a confirmé que Harpon, converti à l'islam de longue date, s'était signalé au cours des quatre dernières années par une série d'incidents, en précisant que ses collègues en parlaient et qu'ils étaient inquiets. Ces incidents ont inclus un soutien, en 2015, des terroristes de Charlie Hebdo, soit une apologie du terrorisme punie par la loi. Dernièrement, le futur tueur faisait sa prière plus souvent. Son attitude avec les femmes trahissait une adhésion à l'islam radical. Sur ce point, le témoin précise que cette attitude envers les femmes fluctuait selon les moments, le ministre de l'Intérieur tenant à préciser

dimanche que, « ces dernières semaines, (Mickaël Harpon) embrassait encore les femmes ».

Cette série d'alertes était d'autant plus préoccupante que ce personnage à la « radicalisation latente », informaticien ayant accès à quantité de secrets, était décrit comme fragile, introverti, souffrant d'un sentiment d'infériorité et d'un mal-être lié à son handicap (il était malentendant) et son activité professionnelle. Comment expliquer que cet homme, attiré par un islam radical et en souffrance psychologique, ait pu échapper à la vigilance ? Très sensible, la question explique pourquoi le ministre de l'Intérieur et son secrétaire d'Etat, Laurent Nuñez, directeur de cabinet du préfet de police de 2012 à la fin mars 2015, soient tous deux montés au créneau dimanche. Ils ont souligné que le dossier administratif de Mickaël Harpon ne faisait état d'aucune radicalisation. S'appuyant sur un rapport de la PP, ils ont en revanche confirmé qu'en juillet 2015, deux collègues de Harpon à la DRPP avaient signalé ses propos sur l'attentat contre Charlie Hebdo.

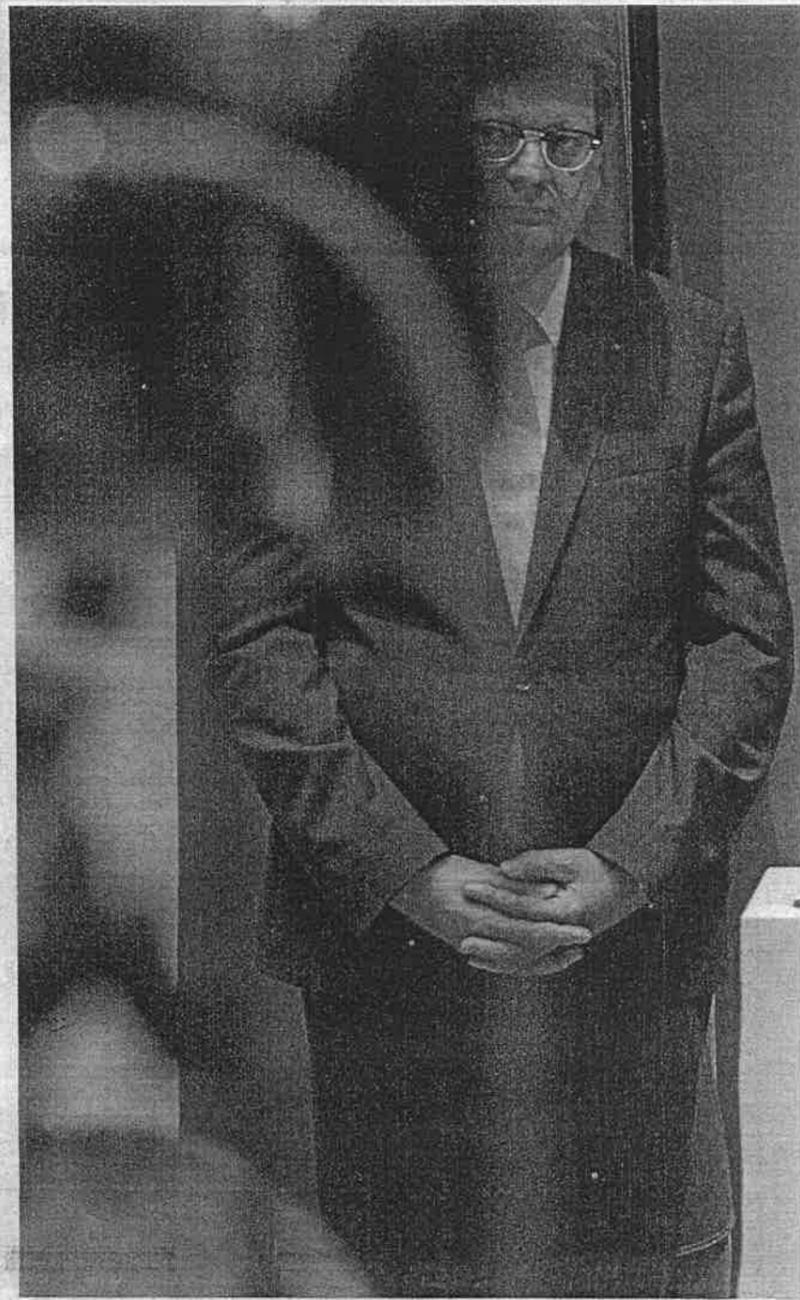
Comment expliquer qu'un fonctionnaire habilité secret-défense, attiré par un islam radical et en souffrance psychologique, ait pu échapper à la vigilance ?

Le référent radicalisation de leur service se serait alors entretenu avec eux en leur proposant de faire un signalement écrit, mais les deux fonctionnaires auraient décidé de ne pas le faire. En septembre 2015, le référent radicalisation revient aux nouvelles et se serait entendu répondre que le problème était géré « en interne ». Les deux responsables ont affirmé que ces éléments, très inquiétants en eux-mêmes et dans le contexte d'alerte antiterroriste, ne sont pas remontés. Laurent Nuñez a toutefois précisé qu'il attendait les suites de l'enquête et demeurerait « prudent ». Les réactions de l'opposition dimanche démontrent en tout cas que la polémique est loin de s'achever.

Elle est d'autant plus vive qu'elle fait suite à une autre, centrée celle-ci sur des

pressions présumées, jeudi et vendredi, visant à nier la dimension terroriste. Le syndicat de police Vigi Police demande que « la Préfecture de police s'explique » et que « cette rumeur soit éclaircie ». L'hypothèse est balayée par une source proche de l'enquête soulignant que « jeudi, en fin de soirée, rien n'indiquait une dimension terroriste. Ces éléments ne sont apparus que vendredi matin ». Vendredi dans l'après-midi, en dépit des témoignages, des liens avérés avec des salafistes, d'autres sources continuaient à pri-

vilégier la thèse du déséquilibre peu avant la saisine du parquet national antiterroriste. Manipulation ou prudence ? Au-delà des failles, des polémiques et des calculs politiques, habituels en la matière, l'attentat du 3 octobre dévoile une réalité bien plus glaçante : après les attentats de 2018, perpétrés par des délinquants radicalisés et repérés, celui de Lyon en juin, dont l'auteur était totalement inconnu, l'attentat de Paris démontre simplement que le poison de l'islam radical a pénétré le cœur de l'appareil d'Etat. ■



Je suis affirmatif dans le fait qu'aucun signe n'était apparu dans le dossier administratif de l'individu qui laisse penser qu'il puisse être radicalisé. Je vous le redis et je le dis, hélas, car si un signe était apparu, peut-être aurions-nous pu éviter cela.

CHRISTOPHE CASTANER
MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DIMANCHE SUR TF1



« Nous ne savons pas les informations auxquelles [le terroriste] a eu accès. Pour l'instant, nous n'avons pas de raison de penser qu'il a pu transmettre des informations [...]. Il faut qu'on y voit clair le plus vite possible là-dessus ».

LAURENT NUÑEZ
SECRETARE D'ETAT A L'INTERIEUR,
DIMANCHE SUR BFMTV

CASTANER AUDITIONNÉ MARDI PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE AU RENSEIGNEMENT

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, sera auditionné mardi par la commission parlementaire au renseignement sur les « dysfonctionnements » qui ont mené à la tuerie de la préfecture de police de Paris, a annoncé dimanche le président de cette commission, Christian Cambon. « On va essayer de trouver quels sont les dysfonctionnements, a-t-il ajouté. Il y a une chaîne de questions intéressantes qui sont l'habilitation, l'identification des membres qui se sont radicalisés, la sécurité et surtout la question de savoir quels éléments cet agent du service informatique a pu se procurer ». Christian Cambon a ajouté que la commission pourrait ensuite décider d'entendre d'autres responsables, en fonction des réponses du ministre.

Islamiste, fragile et bien noté : les trois visages du tueur

MICKAËL HARPON, le fidèle à la « radicalisation latente », le handicapé psychologiquement très fragile et le fonctionnaire bien noté... Ces dernières années, les enquêtes sur le terrorisme islamiste ont souvent fait émerger des profils « hybrides », au carrefour de plusieurs univers. Et sur ce plan, Mickaël Harpon est un cas d'école au-delà même du fait qu'il travaillait dans l'un des services les plus sensibles de la République.

Converti à l'islam en 2008, marié à une musulmane en 2014, Mickaël Harpon fut un fidèle séduit par une vision rigoriste puis radicale de l'islam. Avant de massacrer des collègues, et après une nuit marquée par une hystérie religieuse, il bombarde son épouse de textos religieux, et, après les faits, il veut manifestement mourir en martyr en se dirigeant vers un policier armé d'une arme automatique. Sa radicalité a tout d'abord été illustrée dès 2015 par des propos, un changement de comportement, notamment envers les femmes, observés par ses collègues (voir article ci-dessus). Dans une note du 5 octobre, la DRPP note que « si M. Harpon n'embrassait plus les femmes et ne cachait pas sa religion, il ne manifestait aucune animosité à leur endroit ». Ce qui démontre au passage qu'il n'a pas dissimulé ses prises de position. Ses traces visibles sur les réseaux sociaux indiquent une adhésion à un islam rigoriste mais pas aux thèses de l'Etat islamique ou d'autres groupes terroristes. Même constat quant aux objets retrouvés lors de la perquisition. Analyser son matériel informatique, les enquêteurs s'efforcent toutefois de découvrir si cet informaticien n'aurait pas réussi à dissimuler ses penchants ou ses



« Si M. Harpon n'embrassait plus les femmes et ne cachait pas sa religion, il ne manifestait aucune animosité à leur endroit ».

EXTRAIT D'UNE NOTE DU 5 OCTOBRE DE LA DRPP

contacts au sein de la mouvance islamiste. Inconnu des services de renseignements, ce qui semble pour le moins normal pour un habilité secret-défense, l'enquête a rapidement démontré que l'homme était en contact avec des salafistes dans sa ville de résidence, Gonesse, et ses alentours. Son téléphone portable trahit ainsi un lien avec un « théologien » de l'islam radical connu et suivi par les services de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). D'autres islamistes sont repérés au contact de l'information de la « PP ». De source proche de l'enquête, on les qualifie d'in-

dividus « prosélytes et séduisants ». Le Martiniquais, né le 18 septembre 1974, était notamment proche d'une petite communauté d'Antillais convertis à la pratique qualifiée de « rigoriste ». Ces islamistes ont-ils influencé le tueur ? En l'état de l'enquête, aucun lien n'a pu en revanche être établi entre lui et des terroristes djihadistes suivis par les services de renseignements. Pour l'heure, son acte n'a d'ailleurs pas été revendiqué par l'Etat islamique ou par une autre organisation terroriste. Par ailleurs, à part son

« Si M. Harpon n'embrassait plus les femmes et ne cachait pas sa religion, il ne manifestait aucune animosité à leur endroit ».

EXTRAIT D'UNE NOTE DU 5 OCTOBRE DE LA DRPP

passage d'un changement de tenue occidentale pour une tenue traditionnelle pour aller à la mosquée, la tenue et le comportement d'Harpon, comme d'ailleurs ceux de sa femme, ne trahissaient pas d'adhésion au salafisme.

L'islam radical a-t-il apporté à Mickaël Harpon un refuge lui permettant d'oublier ses problèmes personnels et professionnels ? L'un de ses collègues le décrit comme souffrant d'un mal-être, introverti, fragile psychologiquement. Sa femme déclare que son mari avait des problèmes au travail. Certaines sources évoquent même un homme pleurant à l'occasion au travail. La note de la DRPP du 5 octobre évoque un « isolement lié à

son handicap » et « quelques frustrations ». Elle parle aussi d'un homme « totalement inséré », « intégré à son groupe ». « En dépit de l'isolement lié à son handicap », le fonctionnaire prenait le café avec ses collègues, participait aux fêtes de son service.

Là réside le troisième élément du mystère Harpon. Un fonctionnaire aux qualités reconnues, bien noté et dont la notation était même en hausse régulière. Un homme qu'en 2015 la Préfecture de police met en avant sur son site Internet. « Mickaël, 45 ans, adjoint administratif à la direction du renseignement de la préfecture de police de Paris en situation de handicap » y parle : « À la DRPP, on m'a donné des tâches comme tout un chacun, j'y ai trouvé une humanité et un vrai sens de relationnel. (...) Ce que j'aime, c'est avoir un poste à part entière, et ici, on vous met dans de bonnes conditions de travail. »

Comment faire le lien entre les trois Mickaël Harpon ? Et comment éviter que de tels profils existent au cœur même des services de renseignements ? Ce que le secrétaire d'Etat Laurent Nuñez a qualifié dimanche d'« attaque terroriste » aura une première conséquence après la saisine de l'Inspection des services de renseignements : la réévaluation des situations individuelles des radicalisés au sein même de l'ensemble des services de renseignements. En clair, chaque individu ayant fait l'objet d'un signalement ayant été repéré par un « signal faible » (comme le refus de serrer la main aux femmes), sans autre conséquence sur le grill. Un travail urgent si on en juge par le parcours de « radicalisation latente » du tueur du 3 octobre. ■

EMMANUEL GALIERO @EGaliero
ET MARCELO WESFREID @mwesfreid

LE PREMIER flic de France peut souffler. « Emmanuel Macron n'a jamais pratiqué la politique des fusibles, confie un proche du chef de l'État. Il ne souhaite pas ajouter de la crise à la crise. Il ne le verra pas. » En dépit des déclarations de Christophe Castaner, jeudi après l'attaque, affirmant que l'assaillant n'avait « jamais présenté de difficultés comportementales » ni montré le « moindre signe d'alerte », « Casta » restera donc à son poste.

Du moins pour l'instant, car les mises en cause, de la part de l'opposition, sont de plus en plus virulentes. Au point qu'Édouard Philippe a dû monter au créneau pour défendre son ministre : « J'ai toute confiance en Christophe Castaner, qui a fait état de ce qu'il savait au moment où il s'est exprimé. Il est dans le rôle qui est celui du ministre de l'Intérieur dans de telles circonstances », a déclaré le premier ministre dans une interview au *Journal du dimanche*. Sur TF1, Christophe Castaner a répondu que la question de son départ du gouvernement « ne se pose pas ».

Circulez, il n'y a rien à voir ? Les critiques à l'encontre de l'ex-socialiste sont devenues récurrentes. En s'installant dans le fauteuil de Gérard Collomb en octobre 2018, Christophe Castaner a d'abord dû affronter des attaques sur son inexpérience, puis sur sa gestion de l'ordre public, avec la multiplication des « violences policières » dénoncées par ses détracteurs. Puis, le ministre s'est vu reprocher la disparition du jeune Nantais Steve Maia Caniço et la découverte tardive de son corps. À chaque fois, l'opposition a réclamé la démission de l'ancien maire de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence). « C'est une surenchère pavlovienne de l'opposition, dès qu'il y a un problème, c'est la faute de Castaner », s'exaspère un conseiller gouvernemental. Pour ne rien arranger, la presse peuplée a fait ses choux gras

de photos volées du ministre dans une boîte de nuit, un soir de manifestation des « gilets jaunes ».

Chez Les Républicains, la communication autour de la tuerie de la préfecture de police de Paris a suscité une vague unanime de réprobation. « Le ministre a menti. Il doit donc démissionner », a déclaré le député du Vaucluse Julien Aubert, en lui reprochant d'avoir déjà « montré à plusieurs reprises qu'il n'était pas à la hauteur de sa fonction ».

« Une véritable défaillance »

Sur la même ligne, Guillaume Larrivé, député de l'Yonne, a écrit : « Trop, c'est trop. Le ministre de l'Intérieur n'est pas capable d'assumer sa mission. Il ne peut pas rester en fonction. Il en va de la sécurité nationale. » Pour sa part, Christian Jacob, également candidat à la présidence LR, se tourne vers l'Élysée. « C'est au président de la République d'estimer si M. Castaner est en capacité d'occuper ses fonctions à la Place Beauvau », estime le président des députés LR. « S'il avait un peu d'honneur et de panache, M. Castaner partirait de lui-même », assure Éric Ciotti. Le député des Alpes-Maritimes pense qu'il n'a pas « la crédibilité suffisante pour mener sa mission ».

Même Jean Leonetti, président du parti LR par intérim, reconnaît qu'il démissionnerait s'il était à la place de Castaner. « Mais le sujet est plus grave, ajoute-t-il, car il s'agit d'une véritable défaillance relevant de la responsabilité de l'État et du gouvernement. »

Quant à Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, s'il ne réclame jamais la démission d'un ministre « par principe », il lui demande toutefois « des comptes » en estimant que la question de son maintien est à poser au président de la République. « D'ailleurs, il est où le président de la République ? », interroge le sénateur de la Vendée. ■

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur. P. ROSSIGNOL/REUTERS



Procureur de la République antiterroriste

Le procureur national antiterroriste, Jean-François Ricard, est revenu samedi sur le « périple meurtrier » du fonctionnaire radicalisé de la préfecture de police de Paris. TENANI SERGE/AVENIR PICTURES/ABACA

Le gouvernement reconnaît des « failles »

CES TEMPS-CI, dans les couloirs du pouvoir, un adage chiraquien revient en force. « Les emmerdes, ça vole toujours en escadrille », soupire un conseiller de poids. Il faut dire qu'après un été relativement calme et une rentrée maîtrisée, le gouvernement se retrouve tout à coup sous pression.

En l'espace de quelques jours, l'exécutif a été confronté à l'accident industriel de Lubrizol à Rouen, suivi d'une polémique sur la communication de crise des autorités. Il a dû gérer dans la foulée une tuerie au cœur de l'État, la préfecture de police de Paris, touchant l'un des plus importants services de renseignement. Circonstance aggravante : la piste islamiste a tardé à être prise au sérieux par la Place Beauvau.

fecture de police, où travaillait l'assaillant, sera partiellement rendu public d'ici un mois. « C'est la première fois qu'on rend public ce genre d'enquête », souligne un conseiller du premier ministre. Lequel ajoute : « Ce qu'attendent les Français, c'est de l'action, pas des polémiques sur la communication du gouvernement. »

Castaner au cœur des critiques

Si le gouvernement promet avec insistance la transparence, c'est qu'il se sait confronté à une vague de défiance de plus en plus puissante. « Ce qui se passe est significatif de l'époque dans laquelle on vit, se lamente un membre du gouvernement. On demande au politique de tout savoir et de tout expliquer sans imaginer qu'il faut parfois un peu de temps pour analyser. On l'a bien vu après Rouen. Et, dans le même temps, on considère a priori toute déclaration comme nécessairement douteuse. »

Au cœur des critiques, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, est lui aussi monté au front dimanche. Invité du journal télévisé de TF1, il a reconnu qu'« évidemment il y (avait) eu des failles, car trois hommes et une femme (étaient) décédés ». Avant d'orienter le débat vers les raisons qui ont conduit à une mauvaise remontée des informations : « Ce qui compte, c'est de comprendre. Après les révélations dans la presse, j'ai demandé des explications à la Préfecture de police. (...) Effectivement, certains des collègues de Mickaël H. auraient fait état en juillet 2015 d'altercations après les attentats de Charlie Hebdo. Mais ces collègues ont décidé de ne pas faire de signalement. »

Son bras droit, le secrétaire d'État Laurent Nuñez, s'est quelques minutes plus tard efforcé sur BFMTV de faire oublier le retard à l'allumage sur la caractérisation de l'attaque meurtrière : « On peut parler d'attaque terroriste, a-t-il lâché. Le procureur national antiterroriste est saisi et a livré des indications non contestées sur la radicalisation de l'assaillant. ». Mieux vaut tard que jamais. ■

M. W.



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD @GTabard

L'autorité ébranlée du ministre de l'Intérieur

Lorsqu'il s'apprêtait à remettre la question migratoire dans le débat, Emmanuel Macron déplorait ne pas avoir à ses côtés un Clemenceau ou un Chevenement pour incarner une forme de républicanisme autoritaire, pour porter le discours de l'ordre dans un gouvernement se voulant « progressiste ». Christophe Castaner voulait ce ministère, et l'a obtenu il y a un peu plus d'un an après la démission de Gérard Collomb. Le moins qu'on puisse dire est qu'il le peine, aux yeux de l'opinion, à endosser la panoplie du « premier flic de France ». Et ce n'est pas la gestion controversée de la tuerie de jeudi à la préfecture de police de Paris qui lèvera les doutes.

C'est entendu : Castaner ne démissionnera pas - il l'a confirmé ce dimanche sur TF1 - et il ne sera pas limogé - Édouard Philippe a assuré dans le JDD avoir « toute confiance » en lui. C'est une constante : un ministre n'est jamais aussi protégé que lorsque son départ est exigé par l'opposition politique, singulièrement la plus radicale (RN, LFI). Et c'est aussi une constante chez le président de la République de refuser d'agir et de trancher sous une pression extérieure. Mais la question pour le ministre de l'Intérieur est moins celle de la durée de son bail Place Beauvau que celle de son autorité. C'est-à-dire sur sa capacité à la fois à contrôler la maison dont il a la charge, à se

Ses propos selon lesquels « aucun signe » de radicalisation n'avait été repéré chez le meurtrier risquent de le suivre longtemps

faire respecter et apprécier des personnels des forces de l'ordre, et, plus encore, à rassurer une opinion frappée d'inquiétude sur les trois domaines dont il a la responsabilité : la sécurité, l'immigration et l'islam.

Ses propos de jeudi selon lesquels « aucun signe » de radicalisation n'avait été repéré chez le meurtrier qui travaillait à la direction du renseignement de la Préfecture de police risquent de le suivre longtemps. Certes, ces signes sont antérieurs à l'arrivée de Castaner, les dysfonctionnements, évidents, ne lui sont donc pas directement imputables. Mais se justifier en assurant s'en être tenu à ce qui lui avait été rapporté à ce moment est plus inquiétant que rassurant. Car elle donne prise à l'argument

selon lequel des renseignements concernant un individu radicalisé après une conversion à l'islam auraient été cachés ou retenus, y compris au ministre de l'Intérieur. Ou à l'accusation d'une volonté initiale d'occulter la réalité et l'ampleur de la menace islamiste jusqu'au cœur du dispositif de protection des Français.

Or Christophe Castaner ne peut pas se permettre de laisser prospérer le moindre doute en la matière. Ni vis-à-vis de « ses » policiers qui, eux aussi, ont besoin de clarté et de fermeté à un moment où le ras-le-bol monte en leur sein. Ni vis-à-vis d'une opinion lassée de bonnes paroles dont ils ne perçoivent pas les effets sur la progression du radicalisme islamiste. Lors de la crise des « gilets jaunes », Emmanuel Macron avait attiré à lui un électoralat de droite soucieux d'ordre et d'autorité. Le soutiendront-ils encore s'ils ne perçoivent pas cette autorité face à la présence, au cœur même de l'appareil d'État, de la menace islamiste ? ■

« Certains des collègues de Mickaël H. auraient fait état en juillet 2015 d'altercations après les attentats de Charlie Hebdo »

CHRISTOPHE CASTANER, SUR TF1

Pour reprendre la main, le premier ministre a longuement pris la parole, ce dimanche, dans une interview au JDD. Avec une ligne directrice : ne pas banaliser et assumer l'existence de dysfonctionnements. « On me dira que le risque zéro n'existe pas, c'est vrai, mais c'est notre responsabilité de ne jamais accepter d'éventuels défauts et de toujours resserrer les mailles du filet », a insisté Édouard Philippe. Et d'ajouter : « Pour tous les services de renseignement, la détection des menaces internes est une priorité absolue. » Le locataire de Matignon a commandé deux rapports à l'inspection des services de renseignement pour les passer au crible.

Le premier document, destiné à examiner « les procédures en place pour détecter d'éventuels signes de radicalisation parmi les fonctionnaires » de la direction du renseignement de la Pré-

LA MATINALE à 8h00 RADIO CLASSIQUE
écoutez les esprits libres : Guillaume Tabard, l'édito Guillaume Durand, l'invité avec LE FIGARO